

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 10 décembre 1987

La séance est ouverte à 11 heures.

Prières

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

L'ADMINISTRATION

DÉPÔT DES PROJETS DE RÉGLEMENTATION FÉDÉRALE DE 1988

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Privatisation et Affaires réglementaires)): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de déposer, dans les deux langues officielles, des exemplaires des Projets de réglementation fédérale de 1988.

* * *

LES DROITS DE LA PERSONNE

L'ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

L'hon. David Crombie (secrétaire d'État du Canada): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de signaler à tous les députés que nous célébrons aujourd'hui la Journée des droits de la personne et le trente-neuvième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ce document historique sur les libertés et droits fondamentaux a été proclamé par les Nations Unies le 10 décembre 1948. Les principes d'égalité et de dignité individuelle dont il s'inspirait ouvraient une nouvelle ère de compréhension et de tolérance entre les hommes. Les États membres qui ont signé la déclaration de 1948 ont exprimé leur appui commun de la liberté individuelle dans tous les pays du monde.

Quant à nous, nous avons continué au Canada d'insister sur l'importance de ces principes à l'intérieur de nos frontières en affirmant notre vision caractéristique d'une société juste et harmonieuse.

[Français]

En 1960, la *Déclaration canadienne des droits* proclamait les privilèges dont jouissent tous les Canadiens à titre de citoyens du pays. Portant la signature du très honorable John George Diefenbaker, ce monument à la liberté qui nous est si chère dit, entre autres: «... les droits de l'homme et les libertés fondamentales... ont existé et continueront à exister pour tout individu au Canada quels que soient sa race, son origine nationale, sa couleur, sa religion ou son sexe.»

[Traduction]

La Loi canadienne sur les droits de la personne a été adoptée en 1977, suivie de la Loi constitutionnelle de 1982. Cette dernière consacre les principes sociaux de notre Charte canadienne des droits et libertés, une déclaration d'appui de la dignité humaine et de l'égalité qui fait l'envie d'un grand nombre de pays du monde entier.

Le 1^{er} décembre, j'ai déposé à la Chambre la Loi sur le multiculturalisme canadien. Quand ce projet de loi historique sera adopté, il confirmera la liberté constitutionnelle de tous les Canadiens, de quelque origine qu'ils soient, de maintenir, de valoriser et de partager leur patrimoine multiculturel. Il reconnaîtra que nous sommes tous des membres égaux de notre société, renforçant ainsi notre identité canadienne et l'unité de notre pays.

[Français]

Monsieur le Président, le Canada s'est également fait le héraut des droits civils à l'échelle mondiale. Notre prise de position contre les injustices dont nous sommes témoins en Afrique du Sud, en Amérique centrale et dans bien d'autres régions du monde témoigne, de façon tangible, que nous sommes résolus à faire régner un climat où tous les peuples de tous les pays pourront se sentir vraiment égaux.

• (1110)

[Traduction]

Les projets du gouvernement d'établir le Centre international pour les droits de la personne et le développement démocratique que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) et la ministre des Relations extérieures (M^{me} Landry) ont annoncés conjointement sont un autre exemple de l'engagement du gouvernement envers les droits de la personne. Ce centre aura pour mandat de faire respecter les droits de la personne et de renforcer les institutions démocratiques par la coopération internationale.

La Journée internationale des droits de la personne est le moment de se rappeler que des millions de personnes dans le monde sont privées de leurs droits fondamentaux. C'est aussi une occasion de réfléchir avec recueillement, certains par la prière, d'autres par un témoignage de reconnaissance, aux bienfaits dont nous sommes comblés au Canada où la reconnaissance des droits de chacun est l'un des principaux piliers de la structure sociale.

[Français]

Au fur et à mesure que le Canada atteignait sa maturité, ses citoyens faisaient preuve d'une ouverture d'esprit toujours plus grande dans le respect mutuel les uns des autres. Mais nous n'en sommes pas encore au bout de la route, car il est toujours